

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 18 MARS 2021

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
42	42	23

Date de convocation	11/03/2021
Date d'affichage	11/03/2021

DL21012	OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021
----------------	-------------------------------------

Le dix-huit mars deux mille vingt et un, à 17 h 00, s'est réuni dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, le Comité Syndical du SITOM Sud Gard, régulièrement convoqué le 11 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Frédéric TOUZELLIER, 1^{er} vice-président du SITOM Sud Gard.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric TOUZELLIER, M. Julien PLANTIER, M. Bernard ANGELRAS, Mme Pascale VENTURINI, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Jean-Jacques GRANAT, Mme Sylvette FAYET, M. Frédéric PASTOR, M. Emmanuel CARRIERE, M. Pierre LUCCHINI, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Jacques BOLLEGUE,

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS,

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, M. Marc TAULELLE, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND COUTELLE, Mme Claude de GIRARDI, M. Monique BOISSIERE, M. Jack DENTEL, M. Frédéric BEAUME, M. Antoine MARCOS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER, M. Jean-Paul GERAUD

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays de Sommières : M. Yvan COUDERC

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Avaient donné procuration :

Richard TIBERINO à Frédéric TOUZELLIER

David-Alexandre ROUX à Frédéric TOUZELLIER

Claude DE GIRARDI à Richard FLANDIN

Jean-François DURAND COUTELLE à Pierre LUCCHINI

Marc TAULELLE à Julien PLANTIER

Antoine MARCOS à Jean-Christophe GREGOIRE

Christophe BOUGAREL à David GUIRAUD
Jack DENTEL à jacques BOLLEGUE
Martine KUFFER à Didier LEBOS
Monique BOISSIERE à Emmanuel CARRIERE

Secrétaire de séance : Frédéric PASTOR

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président rapporteur, expose,

VU les articles L 5211-1, L 5211-2, R2311-13 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal d'installation du Syndicat en date du 29 octobre 2020,

VU l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU la délibération DL21010 relative à l'affectation des résultats et des restes à réaliser de la section d'investissement 2020,

VU les propositions du Président annexées à la présente délibération,

VU l'avis du Bureau en date du 09 mars 2021,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'adopter le Budget Primitif 2021 du Syndicat Mixte de Réalisation pour la filière de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud qui s'équilibre de la manière suivante :

ARTICLE 2 : Que le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

	Dépenses	Recettes
Investissement	3 133 017,76 €	3 133 017,76 €
Fonctionnement	24 430 000,00 €	24 430 000,00 €

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire*

Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 23 + 10 pouvoirs
Abstention : 1 (Mme FAYET Sylvette)
Contre : 0
Approuvée à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20210318-DL21012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2021

Affichage : 09/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du Syndicat Mixte Sud Gard



Richard TIBERINO